

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FOCAL

23 janvier 2007

Membres présents:

MC. Bazard, T. Bour, L. Collot, C. Creton, JL. Fau, C. Geny, B. Guigon, V. Krafft, JF. Lamontagne, D. Mougeot, T. Maalouf, L. Petry.

Membres excuses:

D. Audouy, E. Bodart, M. Bowyer, S. Humbert

Secrétaire de séance:

T. Maalouf

La présidente B. Guigon, ouvre la séance à 20h40

1- Approbation du compte rendu du conseil d'administration précédent:

Le CA approuve à l'unanimité

2 – Préparation du congrès du 26 et 27 septembre 2008 à Nancy:

- Contenu scientifique par Dr Petry et Dr Maalouf : le Dr Petry présente aux membres du CA le souhait que des modérateurs de session puissent être nommés, et que ces modérateurs experts puissent ainsi animés les sessions scientifiques en posant des questions aux orateurs, son souhait est approuvé par les membres du CA. Il donne ensuite lecture du préprogramme scientifique, des corrections sont apportées ainsi que des modifications dans l'emploi du temps et du temps de paroles des orateurs, et la version finale est soumise au CA et approuvée à l'unanimité (cf pièce jointe, programme congrès 2008).

- Localisation et réservation par Dr Maalouf : le Dr Maalouf informe les membres du CA des démarches accomplies au près du palais des congrès de Nancy pour la réservation des salles, il informe le CA de l'augmentation des tarifs de location par rapport aux années passées. Un acompte est versé au palais des congrès, l'intendance culinaire sera assurée par le traiteur « Marcot Tulliot », la soirée de Gala sera organisée aux salons de l'hôtel de ville de Nancy. Le Dr Maalouf prendra contact avec l'hôtel de la reine pour les réservations hôtelières des orateurs, et avec le restaurant V Four pour le repas des orateurs le jeudi soir (25 septembre).

- Sponsorisation par les laboratoires par le Dr Fau : Le Dr Fau s'occupe des laboratoires, il est informé par le Dr Maalouf qu'il disposera de 22 places d'exposants, et qu'il doit entrer en contact avec madame Balbiani du palais des congrès pour l'organisation et la question sécuritaire. Le tarif des laboratoires reste inchangé (1000 euros)

- Plaquette du congrès par le Dr JF Lamontagne : le Dr JF Lamontagne informe le CA de sa démarche auprès d'une société de graphisme pour le montage de la plaquette d'annonce du congrès, et le mailing. Le devis s'élève à 6616 euros TTC. Le CA charge Le Dr Lamontagne de poursuivre sa démarche. Le Dr Lamontagne enverra au Dr T. Bour, une maquette afin que ce dernier puisse la faire paraître sur le site du snof. Les tarifs restent inchangés à savoir : 200 euros (240 euros), internes orthoptistes et chefs de clinique 75 euros (100euros), repas du vendredi soir 50 euros (60 euros), repas du vendredi midi inclus pour tous les inscrits, repas du samedi midi 10 euros (15 euros). La date limite qui fait augmenter les tarifs est fixée eu 13 septembre 2008. La trésorière V. Krafft soulève une difficulté dans

les règlements surtout par carte bancaire et demande à bien libeller le règlement à FOCAL 2008 Dr X....., phrase qui doit figurer sur la plaquette d'inscription.

- Le mailing sera envoyé fin mai 2008.

3 – Réunions en soirée en 2008

Fin mars, une réunion était en cours de préparation sur la chirurgie réfractive (Assouline), sponsorisé par les laboratoires Ioltech à Nancy. Après discussion, le contenu scientifique de cette réunion est repoussé à une date ultérieure au profit de l'information et de la présentation des référentiels EPP aux membres de focal, d'autant plus qu'au mois de mars, notre assemblée générale se tiendra au même moment.

Une réunion est organisée le 19 juin 2008 à Metz, orateur P. Rozot, endroit : hôtel de la citadelle, sponsor : laboratoiresalcon

B. Guigon est chargée de la réservation des salles et des contacts avec les laboratoires.

Le Dr T. Bour informe le CA de la demande de l'association « Rétinastop » (association de lutte et d'information contre les rétinoblastomes) pour l'organisation d'une soirée le 20 juin à Hagondange, où le Pr Desjardins (Paris) interviendra comme orateur. L'association souhaite entrer en contact avec des médecins ophtalmologistes et pédiatres. La Date choisit par l'association (lendemain de l'intervention du Dr Rozot) paraît délicate, et le CA fait transmettre par l'intermédiaire du Dr Bour son souhait de modifier la date et par ailleurs de le faire savoir aux différents membres de focal le moment venu.

4- Les EPP :

Bilan et problèmes posés : Le Dr T. Bour informe le CA des difficultés récentes de mise en place des conseils régionaux et des multiples changements intervenus au ministère de la santé et HAS concernant les FMC et EPP ; Il semblerait que la procédure d'agrément serait simplifiée et des thèmes de FMC prioritaires seraient choisies dans chaque spécialité. Rien n'est encore sûr. Les URML sortiraient du dispositif des EPP, un seul organisme agréé serait nommé par spécialité (la SFO pour les ophtalmologistes), bref, un flou est présent actuellement. L. Petry propose que les démarches de formation EPP se poursuivent auprès des URML puisque nos référentiels sont prêts et en attendant un éclaircissement de la situation, un vote est alors demandé, 11 voix pour la poursuite de cette démarche et une abstention. Ainsi, la réunion du mois de mars prochain sera consacrée à l'information des membres de focal et à la mise en marche des formations EPP. Les responsables des référentiels (diabète, cataracte, glaucome, pédiatrie, rétine) enverront à L. Petry les référentiels définitifs qui lui se chargera de les collecter et de les faire valider par les membres du CA par email afin qu'ils puissent être présentés en mars en assemblée générale.

5 – Ateliers d'angiographies :

La prochaine date est fixée au 26 mars, (restaurant Muscovado, à Nancy)

6 – Création d'un site internet pour focal :

B. Guigon informe le Ca des choix pour la création d'un site internet à savoir :

- site classique : prix de gratuit à 500 euros pour la création
- site sécurisé (carte bleue intégrée) : prix 1500 euros pour la création et 300 euros annuel pour la maintenance. V. Krafft est chargée de demander à la banque la possibilité ou non d'un paiement sécurisé pour notre association et une décision sera prise au prochain CA selon les réponses obtenues.

7- Questions diverses :

- le départ à la retraite de la secrétaire affiliée à focal fait demander à la faculté de médecine département de formation continue, une nouvelle secrétaire affilié à focal et travaillant à temps plein afin qu'elle puisse être jointe facilement. B Guigon est chargée de cette demande

- l'assemblée générale se tiendra le mercredi 19 mars à nancy au Flo, et B. Guigon se chargera de la réservation de la salle et du contact avec le laboratoire Ioltech.
- JL Fau demande au CA si une donation sera effectuée cette année aux « chiens d'aveugles » et à l'unanimité un don de 2000 euros sera effectué cette année ;
- T. Maalouf et L. Petry informent les membres du CA de leur souhaits (comme prévu initialement) de quitter leurs postes après 3 années d'exercice et demandent aux membres du CA de réfléchir à une modification du bureau. B. Guigon souhaite aussi laisser son poste à quelqu'un d'autre pour occuper d'autres fonctions. Les décisions seront prises après l'assemblée générale.
- Le prochain CA est fixé au 29 avril 2008 à Nancy (le restaurant sera précisé ultérieurement)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 23h15.

Le secrétaire de séance

La présidente